

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des travaux sur l'autoroute A9 affectent la fluidité du trafic

D'importants travaux d'entretien en cours sur le tronçon Bex - Martigny de l'A9 Lausanne - Brigue affectent la fluidité de la circulation dans ce secteur. Le trafic bidirectionnel devra être maintenu dans l'emprise des chantiers les week-ends des 6-7 et 13-14 septembre. La mise en place de mesures d'accompagnement permettra de limiter les désagréments pour les usagers. De novembre à fin avril 2009, les quatre voies de circulation seront entièrement rendues au trafic.

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, les 13.3 kilomètres du tronçon Bex - Martigny de l'autoroute A9 font actuellement l'objet d'importants travaux destinés à maintenir les infrastructures, à les adapter aux exigences du trafic et à mettre à niveau les équipements de sécurité. La réalisation de ces travaux est répartie sur deux périodes - mai à fin octobre en 2008 et 2009 - afin que, de novembre 2008 à fin avril 2009, les quatre voies de circulation de l'autoroute soient en service sans restriction. Jusqu'en octobre 2008, l'exécution de travaux sur le viaduc autoroutier de Bois-Homogène empêche également l'accès à l'A9 à la hauteur de St-Maurice.

A la différence des autres fins de semaines et pour des raisons techniques, la circulation bidirectionnelle ne pourra pas être levée durant les week-ends des 6 - 7 et 13 - 14 septembre 2008. Une planification et un suivi rigoureux des travaux ont permis d'avancer d'une semaine, par rapport au programme initial des travaux, les dates des deux week-ends touchés par ces restrictions et d'éviter ainsi que l'important week-end du Jeûne fédéral (20 et 21 septembre 2008) ne soit concerné.

Afin d'améliorer aux dates des 6 - 7 et 13- 14 septembre 2008 le débit du trafic sur le tronçon Bex - Martigny et de limiter les désagréments pour les usagers, la mise en place d'itinéraires de délestage est prévue, qui permettront de répartir le trafic entre l'A9 et la route cantonale.

Du vendredi après-midi au dimanche matin, dans le sens Lausanne - Martigny, les usagers de l'A9 seront incités à emprunter un itinéraire de délestage par la route cantonale entre les jonctions de Bex-Nord et de Martigny. Le dimanche en fin de journée et dans le sens Martigny - Lausanne, une partie importante du trafic devra quitter l'A9 à la hauteur de la jonction de St-Maurice et emprunter la route cantonale

jusqu'à la jonction Bex-Nord. La mise en place de ces itinéraires de délestage nécessitera des adaptations légères de la gestion des flux de circulation aux jonctions autoroutières Bex-Nord et Martigny-Fully ainsi que sur la route cantonale à la hauteur de Martigny.

Il est en outre conseillé aux usagers devant emprunter l'A9 entre Bex - St-Maurice en fin de semaine de planifier, dans la mesure du possible, l'horaire de leurs déplacements : dans le sens Vaud - Valais, ils sont invités à se présenter à la hauteur de Bex avant 15h30 le vendredi et, dans le sens Valais - Vaud, à partir de 20h00 le dimanche soir à la hauteur de St-Maurice. Les usagers provenant de la région genevoise et de la France voisine peuvent contourner la zone du chantier en utilisant la route du Col de la Forclaz. L'axe du Lötschberg offre la même opportunité aux automobilistes en provenance du centre et du nord de la Suisse. L'utilisation des transports publics représente également une alternative possible.

Durant ces deux week-ends de septembre, les informations concernant l'état du trafic sur l'A9 ainsi que les conseils à ses usagers seront régulièrement fournis par les médias habituels.

Dès le 1er septembre 2008, un site internet (www.a9-traffic.ch) sera par ailleurs mis en ligne et fournira toutes les informations nécessaires concernant le projet et les travaux.

Grâce aux mesures d'accompagnement prévues, les prolongations des temps de trajet entre Aigle et Martigny ne devraient pas, aux heures de plus grand trafic, excéder 10 à 15 minutes les vendredis et samedis respectivement 30 à 45 minutes le dimanche en début de soirée. Un comportement adéquat des usagers à proximité des chantiers contribuerait encore à réduire ces temps.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 août 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, Paul Graber, chef de la Division Infrastructures routières, 021 316 72 44 ou 079 219 50 64 VS : Jean-Christophe Putallaz, adj. du chef du Sce des routes et des cours d'eau, Dpt des transports, de l'équipement et de l'environnement, 079 231 29 77